

Le Président Président délégué de Prégions de France

> Monsieur MOHAMED KESRAOUI 71 rue du berceau 13005 MARSEILLE

RM/ Dossier PSF20231564KM

Marseille, le 12 octobre 2023

Monsieur,

Vous avez sollicité l'aide de la Région Provence- Alpes- Côte d'Azur dans le cadre de l'aide à la formation professionnelle continue « Pass Sud Formation ». Chaque année, la Région s'engage pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi et investit plus de cent millions d'euros, au titre de la formation professionnelle, en faveur de plus de sept mille personnes.

A ce titre, vous allez suivre la formation dispensée par « LA CAPSULE » d'un montant de 6 500 € au titre de l'année 2023.

Dès lors, sachez que le coût de la formation d'un montant de 6 500 € sera pris en charge et versé à l'organisme de formation. De plus, dans le cadre des formations suivies en présentiel, une aide complémentaire au projet de formation vous sera directement versée en fonction de votre quotient familial et de votre situation financière.

Cette aide financière a pour objectif de vous permettre de poursuivre votre démarche de qualification dans les meilleures dispositions et préparer une insertion professionnelle réussie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Renaud MUSELIER** 

Hôtel de Région 27, place Jules Guesde – 13481 Marseille cedex 20 téléphone 04 91 57 50 57